

Délibération CA 2024 / 04 / 09 – 16

Point 22 de l'Ordre du Jour :

CHANGEMENT d'ÉCOLE DOCTORALE d'un INTITULÉ de DOCTORAT dans le CADRE du CONTRAT QUINQUENNAL 2024-2028

Document transmis aux Administrateurs

ECOLE DOCTORALE HNFB	ECOLE DOCTORALE SLTC
Anthropologie	Anthropologie
Architecture	Epistémologie, Histoire des sciences et des techniques
Arts	Ergonomie
Géographie	Histoire
Histoire	Langues, Littératures et civilisations
Langues, Littératures et civilisations	Philosophie
Philosophie religieuse (Ou Philosophie de la religion)	Psychologie
Sciences de l'information et de la communication	Sciences de l'éducation
Sciences du langage	Sciences du langage
Théologie	Sociologie

~~Barré en rouge~~ = suppression

Surligné en gris = création

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration **approuvent à l'unanimité** le changement d'École Doctorale d'un intitulé de Doctorat dans le cadre du contrat quinquennal 2024-2028 : « Anthropologie » passe de l'École Doctorale Humanités Nouvelles - Fernand Braudel à l'École Doctorale Sociétés, Langages, Temps, Connaissances.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Hors Présidente	
Nombre de votants	21
Présents	18
Représentés	3

Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	21
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 10 avril 2024



Hélène BOULANGER
Présidente

Publicité et modalités de recours :

- affichée le **11 AVR. 2024**
- mise en ligne sur l'intranet le **11 AVR. 2024**
- transmission au Recteur Chancelier des Universités le **11 AVR. 2024**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités.

Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération : dans un délai de 2 mois suivant son affichage, ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.